

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 9 novembre 2020, à 16 h 45, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne, sous la présidence du maire, Marc-André Plante, et à laquelle étaient présents, via visioconférence, les conseillères et les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Robert Morin
Nathalie Bellavance	Nathalie Ricard
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Jacques Demers
Éric Fortin	Robert Brisebois
Yan Maisonneuve	Nathalie Lepage
Caroline Desbiens	Marc-André Michaud
Simon Paquin	

formant quorum.

Étaient également présents monsieur Alain Marcoux, directeur général, et Me Jean-François Milot, greffier.

Étaient également présents via visioconférence monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité, et monsieur Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable.

Était absent, monsieur le conseiller Dany St-Pierre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 541-11-2020
PROPOSÉE PAR : Éric Fortin
APPUYÉE PAR : Brigitte Villeneuve

QUE la séance soit ouverte à 16 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO : 542-11-2020
PROPOSÉE PAR : Serge Gagnon
APPUYÉE PAR : Yan Maisonneuve

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions ont été lues par une conseillère en communication de la Direction des relations avec les citoyens et répondues par le maire, monsieur Marc-André Plante, ou le conseiller municipal ou le représentant de la Ville qui a été désigné lors de cette séance.

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2021-2022-2023

RÉSOLUTION NO : 543-11-2020

ATTENDU QUE les articles 474.2 et 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* requièrent l'adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) par le conseil municipal;

ATTENDU la recommandation CE-2020-1049-REC du comité exécutif du 26 octobre 2020;

ATTENDU QUE le projet de PTI 2021-2023 a déjà été déposé et copie a été remise aux membres du conseil lors de la séance ordinaire du 26 octobre 2020;

ATTENDU QU'un projet du Programme triennal d'immobilisations 2021-2023 a fait l'objet de deux (2) comités pléniérs publics avec l'ensemble des élus municipaux et l'administration municipale les 29 et 30 octobre 2020;

ATTENDU la recommandation CE-2020-1084-REC du comité exécutif du 4 novembre 2020;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR Simon Paquin**

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte le Programme triennal d'immobilisations 2021-2023 tel que déposé au conseil municipal le 26 octobre 2020 et analysé par le conseil municipal lors des comités pléniérs publics des 29 et 30 octobre 2020, incluant les ajustements.

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance et Nathalie Ricard ainsi que messieurs les conseillers Réal Leclerc, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, Jacques Demers et Robert Brisebois votent pour l'adoption de la présente résolution.

Mesdames les conseillères Caroline Desbiens et Nathalie Lepage ainsi que messieurs les conseillers Robert Morin, André Fontaine et Marc-André Michaud votent contre l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
(POUR : 10 / CONTRE : 5)**

5. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

Une séance ordinaire se tiendra ce soir même à 19 heures.

La prochaine séance ordinaire aura lieu à l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre, à Terrebonne, le lundi 30 novembre à 19 heures.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO : 544-11-2020

PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard

APPUYÉ PAR : Robert Brisebois

QUE la séance soit et est levée à 17 heures 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffier